



Respectons les droits humains pour reconstruire nos sociétés dans toute leur diversité, déclarent les responsables des organismes de défense des droits humains à l'occasion de la Journée internationale contre le racisme

Genève/Strasbourg/Vienne/Varsovie, 19 mars 2021 – La pandémie pose des défis sans précédent aux gouvernements, aux systèmes de santé et aux sociétés dans leur ensemble, et de nombreuses personnes sont dans le désespoir. Nous avons également été témoins de la solidarité, de la générosité, de l'attention et du dévouement à l'égard des plus vulnérables. Cette crise nous offre une occasion unique de créer des sociétés plus inclusives et égalitaires, ont déclaré les responsables de quatre organisations de défense des droits humains à la veille de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale.

Maria Marouda, présidente de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) du Conseil de l'Europe, Yanduan Li, présidente du Comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination raciale (CERD), Michael O'Flaherty, directeur de l'Agence des droits fondamentaux (FRA) de l'Union européenne, et Matteo Mecacci, directeur du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) de l'OSCE, soulignent le lourd impact de la pandémie sur la justice raciale et appellent à une action équitable, concertée et déterminée dans toute la société afin d'inverser cette tendance.

La pandémie de Covid-19 a non seulement mis en évidence les inégalités et les discriminations structurelles de nos sociétés, mais les a encore aggravées, en Europe et au-delà, comme nous avons pu le voir avec la série de fusillades aux États-Unis. Nous constatons de nouvelles formes d'inégalité et de discrimination, notamment dans l'accès aux soins et aux vaccinations. Des attaques ont visé des groupes ethniques et religieux minoritaires, terrifiant des communautés entières. Les discours de haine en ligne se sont largement répandus et ont fait de certains groupes, comme les migrants, des boucs-émissaires. Les retombées économiques de la pandémie ont entraîné une augmentation des inégalités, de la stigmatisation et de la haine. Pour sortir du cercle vicieux du racisme, de la discrimination et de la pauvreté, des efforts accrus et une coopération plus étroite sont indispensables.

« Comme le coronavirus, le racisme a aussi muté et de nouvelles variantes sont apparues pendant la pandémie. Tous les acteurs politiques et autres doivent examiner en profondeur les défis actuels afin de construire une Europe et un monde sans racisme ; ils doivent affronter d'urgence les nouveaux risques », a déclaré la présidente de l'ECRI, Maria Marouda. « Beaucoup pensent que la crise sanitaire mondiale actuelle leur a donné carte blanche pour manifester des attitudes hostiles à l'égard de groupes et d'individus spécifiques sur la base de plusieurs motifs, qui reflètent profondément la dimension intersectionnelle de la discrimination. Cela conduit à une plus grande polarisation sociale. Nous devons mener le combat en tendant la main aux victimes du racisme et de la discrimination raciale, en protégeant ceux qui leur viennent en aide et en mettant en place des cadres juridiques et politiques solides pour faire de la non-discrimination et de l'inclusion une réalité », a-t-elle poursuivi.

Plus d'un an après son apparition, la Covid-19 demeure un immense défi en matière de santé mondiale et de droits humains. Elle a touché tous les pays et, malheureusement, a exacerbé les inégalités auxquelles étaient déjà confrontés de nombreux groupes minoritaires et vulnérables tels que les personnes d'ascendance africaine, les peuples autochtones, les migrants, les réfugiés et les demandeurs d'asile. En effet, ses conséquences ont touché les plus vulnérables auxquels nous devrions accorder plus d'attention", a déclaré Yanduan Li, présidente du Comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination raciale (CERD). "Les États devraient poursuivre leurs efforts pour remédier aux effets disparates de la pandémie de Covid-19 sur les groupes minoritaires et

vulnérables en ce qui concerne l'accès à l'éducation, aux services de santé, y compris aux vaccins, à l'emploi et au logement".

« Même avant la pandémie, le racisme et l'intolérance persistants gâchaient la vie de nombreuses personnes en Europe. La Covid-19 a rendu encore plus évidentes les divisions de nos sociétés. Il n'y a pas une personne qui puisse être définie par une seule caractéristique ; le genre, l'âge, le statut économique et social se combinent pour multiplier les effets de la discrimination et de l'exclusion », a déclaré Michael O'Flaherty, directeur de l'Agence des droits fondamentaux (FRA) de l'Union européenne. « Nous devons travailler avec les personnes touchées par ces phénomènes à la construction de sociétés qui s'efforcent de respecter les droits humains de toutes et tous dans toute leur diversité. Nous pouvons, par des mesures ciblées, contrer le racisme dans toute sa complexité ».

« La pandémie a eu des effets particulièrement dévastateurs sur les communautés raciales et ethniques minoritaires, qui se sont souvent heurtées aux préjugés et à l'exclusion alors qu'elles avaient besoin d'être traitées comme les autres et de recevoir la même attention que les autres », a précisé le directeur du BIDDH, Matteo Mecacci. « Les États ont la responsabilité de protéger les minorités vulnérables en adoptant des politiques qui favorisent l'inclusion et luttent contre la discrimination à tous les niveaux, à commencer par les institutions publiques et le système éducatif. C'est à la fois par la prévention et la lutte contre les actes de discrimination raciale et les crimes de haine que les sociétés deviennent plus inclusives et plus résilientes en temps de crise."

Depuis le début de la pandémie, la FRA publie régulièrement des [bulletins](#) sur les répercussions de la Covid-19 sur les droits fondamentaux et sur les groupes les plus exposés dans l'Union européenne. Ses multiples [enquêtes](#) mettent régulièrement en évidence la discrimination raciale et l'intolérance généralisées auxquelles de nombreuses personnes continuent d'être confrontées. Le BIDDH a aussi publié des [orientations](#) sur les dangers que la pandémie de Covid-19 fait peser sur les droits humains dans toute la région couverte par l'OSCE. Le CERD a adopté une [déclaration](#) établissant les obligations des Etats en vertu de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale dans le contexte de la Covid-19. En même temps, par ses [rapports de monitoring par pays](#) et ses [déclarations](#) ainsi que dans son [rapport annuel récemment publié](#), l'ECRI aide les pays à détecter et à traiter les problèmes que les groupes relevant de son mandat rencontrent en raison de la pandémie.

Les Nations Unies ont choisi, en 1966, de célébrer la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale le 21 mars pour commémorer ce jour où, six ans auparavant, 69 personnes étaient tuées à Sharpeville (Afrique du Sud) lors d'une manifestation pacifique contre le système de l'apartheid.